



## CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE INTERNATIONALE SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LA CYBERSÉCURITÉ

### Fiche synthèse

<b>ACTIVITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Activité de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)</li><li>- Londres (Royaume-Uni)</li><li>- 27 au 31 mars 2017</li></ul>
<b>PARTICIPANTS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- M. Alexandre Cloutier, député de Lac-St-Jean et vice-président de la Section du Québec de l'APC</li><li>- M. Guy Ouellette, député de Chomedey</li><li>- M. Robert Poëti, député de Marguerite-Bourgeoys.</li></ul>
<b>CONTEXTE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'APC regroupe 180 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, provenant des pays qui forment le Commonwealth.</li><li>- Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques, dont la Région canadienne. L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est membre à part entière de l'APC depuis 1933.</li><li>- Les nouveaux enjeux et la réalité mondiale liés à la sécurité nationale et à la cybersécurité ont incité les autorités de l'APC à mettre sur pied une conférence sur cette question à l'intention des membres des parlements membres.</li><li>- La conférence vise à augmenter les capacités des parlementaires afin d'influencer, de légiférer, de contrôler et de sensibiliser les intervenants sur ces enjeux.</li></ul>
<b>THÈMES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Setting the scene : an introduction to National Security</li><li>- Implementation and Legislation</li><li>- Scrutiny and Oversight</li><li>- Representation, Partnerships and Engagement</li><li>- Cybersecurity Day.</li></ul>
<b>OBJECTIFS ET ENJEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Susciter l'engagement des parlementaires en matière de sécurité et les informer sur le sujet.</li><li>- Élargir les connaissances et les compétences des parlementaires en matière de menaces et de défis liés à la sécurité nationale.</li><li>- Explorer les façons dont, avec les moyens à leur disposition, les parlementaires peuvent minimiser les menaces à la sécurité nationale.</li></ul>

**OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**

- Explorer les mécanismes à l'usage des parlementaires afin d'influencer les gouvernements et les rendre imputables sur ces enjeux.
- Accroître la connaissance du député à l'égard des réalités et du fonctionnement des institutions parlementaires au sein desquelles évoluent les législateurs des autres régions du Commonwealth.
- Examiner et renforcer les relations entre les gouvernements, les parlements, la société civile, le secteur privé, les médias et les organisations régionales et internationales avec pour objectif de renforcer efficacement la sécurité nationale.
- Contribuer activement au renforcement des relations entre l'ANQ et l'APC, de même qu'avec les parlements membres de cette organisation.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Les parlementaires québécois ont pu prendre la mesure des différentes approches en matière de sécurité nationale et constater l'état de l'avancement du Québec par rapport à d'autres États.
- La question de la santé mentale a été abordée par les conférenciers. Ainsi, les parlementaires du Québec ont tiré la conclusion que des investissements accrus en santé mentale pourraient éviter l'émergence d'attentats par des « loups solitaires » radicalisés via Internet, par exemple.
- Les députés ont pris la mesure de l'importance de l'investissement nécessaire au maintien du parc technologique lié à la sécurité et à la cybersécurité.
- Ils ont été sensibilisés à la protection de certaines infrastructures stratégiques au maintien de la paix et de l'ordre au sein de la société.
- La délégation québécoise a pris part aux divers débats relatifs à l'équilibre nécessaire entre le maintien de la sécurité nationale et la protection des droits de la personne, du droit à la vie privée et à la liberté d'expression. Ils ont constaté que le Québec était à l'avance sur d'autres nations en ces domaines.
- Les parlementaires du Québec ont pu approfondir leurs connaissances quant à leur rôle de défense des intérêts du public dans le cadre du maintien de la sécurité nationale. Ils ont également été davantage informés sur leur pouvoir de contrôle de l'action gouvernementale en la matière.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	10 147,07 \$
- Transport	3 557,19 \$
<b>Total</b>	<b>13 704,26 \$</b>